



Assemblée générale

Distr. générale
23 novembre 2016
Français
Original : anglais

Soixante et onzième session
Point 153 de l'ordre du jour
Financement de la Force des Nations Unies
chargée du maintien de la paix à Chypre

Rapport sur l'exécution du budget de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat.	5
A. Considérations générales	5
B. Utilisation des crédits	6
C. Activités d'appui de la mission	6
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	7
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	7
III. Exécution du budget	23
A. Ressources financières	23
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	24
C. Évolution des dépenses mensuelles	24
D. Autres recettes et ajustements	25
E. Dépenses liées au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome.	25



F.	Contributions non budgétisées.....	25
IV.	Analyse des écarts.....	26
V.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre.....	28
VI.	État récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générales dans ses résolutions 69/296 et 70/286.....	29

Résumé

La corrélation entre les dépenses de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 (exercice 2015/16) et l'objectif de la Force est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse selon quatre composantes (composante affaires politiques et civiles, composante militaire, composante Police des Nations Unies et composante appui).

Durant l'exercice considéré, la Force a poursuivi ses opérations conformément à son objectif général, qui est d'assurer la paix et la sécurité à Chypre.

Les dépenses de fonctionnement de la Force pour l'exercice considéré se sont élevées à 49,5 millions de dollars, ce qui représente un taux d'exécution du budget de 94,2 % (contre des dépenses de 53,2 millions de dollars et un taux d'exécution de 91,7 % pour l'exercice 2014/15).

Le solde inutilisé (3 047 600 dollars) s'explique principalement par le fait que certaines dépenses ont été inférieures aux prévisions : les dépenses afférentes aux militaires et au personnel de police (écart de 1 459 500 dollars), les relèves de contingents ayant été moins fréquentes que ce qui avait été prévu dans le cadre du budget; les dépenses liées au personnel civil (écart de 286 000 dollars), le taux de vacance de postes moyen du personnel recruté sur le plan international ayant été plus élevé que le taux pris en compte lors de l'établissement du budget; et les dépenses opérationnelles (écart de 1 302 100 dollars), le coût des services collectifs de distribution et des services d'entretien ayant été plus bas que prévu.

Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	23 586,2	22 126,7	1 459,5	6,2
Personnel civil	13 168,3	12 882,3	286,0	2,2
Dépenses opérationnelles	15 784,0	14 481,9	1 302,1	8,2
Montant brut	52 538,5	49 490,9	3 047,6	5,8
Recettes provenant des contributions du personnel	2 091,8	2 164,7	(72,9)	(3,5)
Montant net	50 446,7	47 326,2	3 120,5	6,2
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	1 068,3	641,7	426,6	39,9
Total	53 606,8	50 132,6	3 474,2	6,5

Exécution du budget : ressources humaines

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé^a</i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^b</i>
Contingents ^c	888	871	0,1
Police des Nations Unies	69	63	8,7
Personnel recruté sur le plan international	33	32	3,0
Personnel recruté sur le plan national	117	112	4,3

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.

^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois, sauf dans le cas des contingents.

^c Le taux de vacance de postes des contingents est calculé d'après l'effectif moyen autorisé de 872, qui tient compte de l'augmentation de l'effectif à partir de février 2016, approuvée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2263 (2016).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016, présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 23 janvier 2015 (A/69/741), s'élevait, en chiffres bruts, à 54 374 700 dollars (montant net : 52 132 000 dollars), compte non tenu de contributions volontaires en nature d'un montant de 1 068 300 dollars. Ce budget couvre le déploiement de 860 membres des contingents, 69 membres de la Police des Nations Unies, 33 agents recrutés sur le plan international et 117 agents, dont 2 administrateurs, recrutés sur le plan national. Dans sa résolution 2263 (2016), en date du 28 janvier 2016, le Conseil de sécurité a autorisé que l'effectif militaire de la Force soit porté à 888 membres.

2. Dans son rapport du 23 avril 2015 (A/69/839/Add.7), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 54 218 100 dollars pour l'exercice 2015/16.

3. Dans sa résolution 69/296, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 52 538 500 dollars (montant net : 50 446 700 dollars) destiné à financer le fonctionnement de la Force pendant l'exercice 2015/16. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre dans sa résolution 186 (1964) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a énoncé le mandat de la Mission pour l'exercice considéré dans ses résolutions 2197 (2015), 2234 (2015) et 2263 (2016).

5. La Force a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est d'assurer la paix et la sécurité à Chypre et le retour à une situation normale.

6. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante : composante affaires politiques et civiles, composante militaire, composante Police des Nations Unies et composante appui.

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2015/16, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

8. Dans l'exécution de son mandat, la Force a continué de suivre une démarche intégrée reposant sur la collaboration étroite entre ses composantes affaires civiles, militaire et police. Elle a continué de faciliter le règlement des litiges d'ordres divers entre les communautés chypriote grecque et chypriote turque en promouvant le dialogue et la coopération grâce à des activités bicommunautaires menées dans toute l'île et en appuyant l'ouverture de nouveaux points de passage. En ce qui concerne les mesures de confiance, la Force a procédé au déminage de cinq champs de mines, dont trois qui restaient à dépolluer après la localisation et le déminage des 25 sites déclarés sûrs pendant l'exercice 2014/15, et de deux nouveaux sites localisés au cours de l'exercice 2015/16 grâce à la coopération des deux parties.

9. Afin de favoriser le retour à des conditions de vie normales, la Force a continué de surveiller la zone tampon en organisant des patrouilles et d'apporter une aide humanitaire aux membres des deux communautés, selon leurs besoins.

10. La Force a assisté la Représentante spéciale du Secrétaire général pour Chypre et Chef de mission, qui est la conseillère principale et l'adjointe du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre, dans les efforts qu'elle déploie pour favoriser de véritables négociations entre les dirigeants chypriotes grecs et chypriotes turcs. Les négociations se sont poursuivies et intensifiées tout au long de l'année, ce qui a nécessité un appui constant de la Force. Celle-ci a accru d'environ 50 % l'appui apporté par les contingents, principalement au titre des activités menées dans le cadre de la mission de bons offices du Secrétaire général à Chypre, qui a facilité les pourparlers.

11. La Force a en outre fourni un soutien au Bureau du Conseiller spécial sur les plans technique, administratif et logistique, ainsi qu'en matière de communication, notamment pour l'organisation des réunions des commissions techniques et groupes de travail bicommunautaires, ainsi que pour l'application des mesures convenues par les parties. En outre, et parallèlement à l'appui fourni au cours des négociations, la Force a accéléré son plan de transition relatif à un règlement potentiel, ainsi que le Conseil de sécurité l'avait demandé dans sa résolution 2234 (2015).

12. Afin d'optimiser les synergies de l'équipe de pays des Nations Unies, qui comprend la mission de bons offices du Secrétaire général à Chypre, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le Comité des personnes disparues à Chypre, la Force a intensifié ses activités de coordination visant à aider les parties à parvenir à un règlement durable de la situation et à préparer l'équipe de pays au rôle que l'Organisation des Nations Unies pourrait être appelée à jouer à l'issue du règlement.

C. Activités d'appui de la mission

13. Au cours de la période considérée, la Force a continué de mettre en œuvre des mesures d'utilisation rationnelle de l'énergie, en vue de continuer à réduire son empreinte écologique en ayant davantage recours aux sources d'énergie renouvelables et en diminuant la consommation de combustibles fossiles. Ces mesures lui ont permis d'améliorer ses services relatifs aux installations et infrastructures, aux transports terrestres, aux communications et à l'informatique.

Les améliorations apportées aux services dans ces différents domaines sont présentées en détail aux paragraphes 22 et 23 du présent rapport.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

14. Au cours de l'exercice considéré, la Force est demeurée la « zone de sécurité » désignée pour les opérations des Nations Unies dans la région, ainsi que le lieu d'affectation administratif des entités des Nations Unies opérant en République arabe syrienne et au Yémen. Face à la montée des tensions dans la région, elle a continué d'entretenir des liens de coopération étroits avec les autres missions des Nations Unies déployées à proximité, dont la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD), l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST), le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban et le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, notamment en participant à la conférence régionale des commandants des forces. Elle a apporté son appui au Comité des personnes disparues à Chypre et à la mission de bons offices du Secrétaire général à Chypre.

15. La Force a également participé à l'initiative des services régionaux de l'informatique et des communications, qui vise à réaliser des économies d'échelle en regroupant la prestation de ces services à la FNUOD, la FINUL, l'ONUST et l'UNFICYP dans le cadre des initiatives de coopération régionale entre missions géographiquement proches.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : affaires politiques et civiles

16. Conformément à son mandat, la Force a facilité le règlement de divers litiges entre les deux communautés et favorisé le dialogue et la coopération en appuyant l'organisation d'activités bicommunautaires et la mise en œuvre d'autres mesures de confiance. Elle a fourni un appui à différentes activités, dont les préparatifs nécessaires à l'ouverture de deux nouveaux points de passage de la zone tampon, et a aidé les Chypriotes turcs à déminer ou déclarer sûrs les trois derniers des 28 champs de mines localisés au cours de l'exercice 2014/15, ainsi que deux autres champs de mines localisés au cours de l'exercice considéré, dont l'emplacement a été indiqué par le dirigeant chypriote grec. Elle a continué à contribuer aux efforts visant à promouvoir le retour à des conditions de vie normales dans la zone tampon, tout en s'employant à prévenir les activités non autorisées dans cette zone, et à fournir une aide humanitaire aux membres des deux communautés, selon les besoins.

17. En application de l'approche intégrée adoptée par le Secrétaire général pour sa mission de bons offices et la Force, celle-ci a continué à appuyer la Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef de la mission, qui est la principale conseillère et l'adjointe du Conseiller spécial du Secrétaire général, dans les efforts qu'elle a déployés pour favoriser de véritables négociations entre les dirigeants chypriotes grecs et chypriotes turcs et leurs représentants. Pour ce faire, le Bureau de la Représentante spéciale a continué de collaborer avec les parties et la communauté internationale et de coordonner la planification d'une transition en prévision du rôle

d'appui que l'Organisation des Nations Unies pourrait être appelée à jouer après le règlement de la question de Chypre, conformément aux dispositions de la résolution 2234 (2015) du Conseil de sécurité.

18. En outre, le Bureau de la Représentante spéciale a continué d'assurer la coordination nécessaire avec l'équipe de pays des Nations Unies. La Force a par ailleurs continué d'appuyer le processus de paix en prêtant son concours à huit comités techniques bicommunautaires, qui ont examiné des mesures de confiance visant à améliorer le quotidien des Chypriotes, et en appliquant les décisions prises lors des délibérations des comités. Elle a également fourni son assistance à la mission de bons offices du Secrétaire général, notamment sur les questions politiques et celles touchant au maintien de la paix, ainsi qu'en matière d'information et d'appui logistique et administratif.

Réalisation escomptée 1.1 : Amélioration des rapports entre les communautés chypriote grecque et chypriote turque

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Organisation continue de projets conjoints, de manifestations sociales et culturelles, de réunions politiques et économiques et d'activités connexes, avec le concours de la Force, en vue d'améliorer les rapports intercommunautaires (2013/14 : 209; 2014/15 : 191; 2015/2016 : 300)

Au total, 278 activités bicommunautaires ont été menées, dont 124 activités et manifestations sociales et 10 réunions de partis politiques

Prévention ou règlement de tout incident lié à des activités civiles pouvant engendrer des tensions entre les deux parties, avec le concours de la Force ou grâce à son intervention directe

Objectif atteint; aucun incident n'a entraîné une escalade politique

Amélioration des connaissances du public concernant la Force et le rôle qu'elle joue dans la création de conditions propices à la recherche d'une solution politique

Objectif atteint, par divers moyens (médias, notes d'information et activités de sensibilisation)

Produits prévus

Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations

Organisation régulière d'activités visant à faciliter les négociations dans le cadre de la mission de bons offices du Secrétaire général, comprenant la mise en œuvre de mesures de confiance comme l'ouverture d'éventuels points de passage supplémentaires et la fourniture d'un appui pour l'application des décisions des comités techniques

Oui 7 réunions du comité technique chargé de la santé, 7 réunions du comité technique chargé du patrimoine culturel, 6 réunions du comité technique chargé des affaires humanitaires et 5 réunions du comité technique chargé de l'environnement. En outre, la facilitation de 8 réunions du comité technique chargé des points de passage a abouti à un accord entre les deux parties sur l'ouverture de deux nouveaux points de passage (Lefka/Lefke et Deryneia/Derynia), dont la construction est en cours

Échanges hebdomadaires avec les autorités compétentes, les partis politiques et les représentants de la société civile des communautés chypriotes, ainsi qu'avec la communauté diplomatique et les donateurs, afin de faciliter les rapports intercommunautaires et les activités conjointes visant à prévenir ou à régler tout litige pouvant engendrer des tensions et à renforcer la confiance entre les communautés

Mise en œuvre d'une stratégie d'information et de communication dans le cadre de l'action menée pour améliorer les rapports entre les communautés, promouvoir le rôle de la société civile et appuyer la mission de bons offices, impliquant notamment l'élaboration de 360 dossiers de presse et de 120 revues et points de presse, la traduction de 4 600 dossiers de presse, la rédaction de 1 000 notes d'information et l'organisation de rencontres hebdomadaires entre le Conseiller spécial et la Représentante spéciale et la presse au sujet des réunions des dirigeants

- Oui Contacts avec les autorités compétentes des deux parties, y compris au niveau local (municipal), ainsi qu'avec des représentants et membres des communautés
- 1 785 Dossiers de presse, y compris traduction
- 126 Activités organisées à l'intention des médias, y compris conférences de presse et rencontres avec la presse
- 1 174 Points de presse/contacts/correspondance avec les médias
- 68 Notifications, annonces, communiqués de presse et comptes rendus sur le processus de paix et les activités de la Force
- 58 Rencontres avec les médias et accompagnements d'équipes de télévision, de journalistes de la radio et de la presse écrite en divers endroits de la zone tampon ou de la zone protégée par les Nations Unies
- 87 Visites dans la zone tampon ou la zone protégée et réunions d'information à l'intention des médias, des étudiants et d'autres visiteurs
- 14 Activités d'information, y compris de sensibilisation au danger des mines, expositions sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et autres manifestations officielles des Nations Unies à Chypre
- 12 Numéros du magazine Blue Beret (sur papier et en ligne) et 298 couvertures photographiques d'activités des Nations Unies à Chypre
- 42 000 Visites du site Web de la Force
- 8 682 Échanges sur les réseaux sociaux

Réalisation escomptée 1.2 : Accomplissement de progrès vers la normalisation des conditions de vie des habitants de la zone tampon administrée par les Nations Unies, des Chypriotes grecs et des maronites de la partie nord et des Chypriotes turcs de la partie sud

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Poursuite des activités civiles dans la zone tampon, notamment des projets agricoles, des projets de construction d'immeubles commerciaux et résidentiels, et des projets de réparation et d'entretien des infrastructures (2013/14 : 76; 2014/15 : 68; 2015/16 : 80)

Au total, 70 projets ont été évalués et 50 approuvés.

Le fait que le nombre de projets est inférieur aux prévisions s'explique principalement par les effets de la crise économique dont Chypre se relève.

Augmentation du nombre d'activités civiles autorisées dans la zone tampon (2013/14 : 3 076; 2014/15 : 2 150; 2015/16 : 2 500)

Au total, 1 900 permis autorisant des activités civiles ont été délivrés dans la zone tampon (398 permis d'exploitation agricole, 51 permis de pâturage, 862 permis de travail et 589 autorisations d'accès) et 108 escortes ont été assurées pour faciliter des activités civiles.

Le fait que le nombre de permis est inférieur aux prévisions s'explique principalement par les effets de la crise économique dont Chypre se relève.

Règlement de toutes les questions soulevées par les communautés minoritaires dans chaque partie

Il reste 7 problèmes essentiels concernant les droits civiques, politiques et religieux des minorités chypriotes grecques et turques. Étant donné la nature politique de ces questions, elles ne pourront être réglées sans un changement d'orientation de la part des autorités respectives.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre*

Observations

Contacts quotidiens avec les autorités aux fins du règlement des problèmes rencontrés par les deux communautés dans les domaines, entre autres, de l'éducation, de la culture et de la religion

328 Échanges de correspondance avec les autorités sur des questions religieuses, culturelles et éducatives qui préoccupent les Chypriotes grecs, les Chypriotes turcs ou d'autres communautés minoritaires de l'île. Dans cette correspondance figurent des demandes reçues des deux parties concernant l'organisation de manifestations religieuses (164) et commémoratives (153) et des questions d'éducation (11).

Visites hebdomadaires à caractère humanitaire auprès des Chypriotes grecs et des maronites de la partie nord (deux ou trois visites par semaine)

132 Visites à caractère humanitaire, dont 80 livraisons de fournitures humanitaires et 52 visites à domicile

Réunions bimensuelles avec les autorités compétentes pour régler les questions liées, entre autres, au logement, à l'aide sociale, à l'éducation, à la justice et à l'emploi pour les Chypriotes turcs de la partie sud

6 Réunions et consultations avec les autorités chypriotes grecques compétentes sur des questions de logement, d'éducation, de santé et d'emploi concernant les Chypriotes turcs de la partie sud

Réunions quotidiennes avec les autorités locales et la population civile destinées à promouvoir le respect des procédures de la Force concernant l'utilisation de la zone tampon à des fins civiles	232 Échanges quotidiens et réunions ponctuelles avec les autorités locales, les responsables locaux et la population civile
Visites mensuelles des lieux de détention et actions en justice connexes, des deux côtés de l'île, afin de s'assurer du bien-être et des conditions de détention (notamment de la non-discrimination) des prisonniers et détenus appartenant à un groupe minoritaire et de fournir une escorte lors des visites familiales, selon que de besoin	7 Visites de prison ont été effectuées (4 dans la partie nord et 3 dans la partie sud) 3 Audiences de tribunaux dans la zone sud
Facilitation, grâce à des échanges avec les autorités compétentes et des groupes de la société civile des deux côtés, du bon déroulement des pèlerinages et d'autres pratiques religieuses et culturelles de part et d'autre de la zone tampon et à l'intérieur de celle-ci, y compris sous la forme d'escortes, selon que de besoin	153 Demandes relatives à des célébrations religieuses et culturelles
Fourniture de conseils juridiques sur des questions relatives à l'exécution du mandat de la Force et aux activités civiles dans la zone tampon	Oui Des conseils juridiques ont été fournis sur des questions touchant l'exécution du mandat de la Force et les relations entre cette dernière et les autorités gouvernementales et locales.
Examen quotidien des demandes émanant de civils pour accéder à la zone tampon ou y exercer une activité	1 723 Demandes ont été examinées

Composante 2 : composante militaire

19. La composante militaire de la Force a axé ses activités sur le maintien de la stabilité et sur l'instauration de conditions propices à un règlement politique d'ensemble. Le respect du cessez-le-feu et le maintien du calme dans la zone tampon sont demeurés les principales priorités, une attention particulière ayant été accordée à la prévention de la détérioration des conditions de sécurité qui risqueraient de compromettre le processus politique. Pour atteindre ces objectifs, la Force a continué de se réunir régulièrement avec les interlocuteurs des deux parties afin d'échanger des informations et de régler des questions qui étaient une source de désaccords et désamorcer les tensions. La composante militaire a continué d'assurer une liaison efficace à tous les niveaux de commandement entre la Force et les forces en présence. Afin de faciliter l'exécution des tâches qui lui incombent au titre du maintien du cessez-le-feu et de l'intégrité de la zone tampon administrée par les Nations Unies, la composante militaire a continué d'effectuer des patrouilles motorisées et d'appuyer la mise en œuvre de mesures de confiance, telles que le déminage, l'apaisement des tensions entre les forces en présence et l'application équitable des règles régissant l'accès et l'utilisation de la zone tampon. En outre, la

composante militaire a continué de fournir un appui à la mission de bons offices du Secrétaire général à Chypre, ainsi qu'à la planification de la transition en cours.

Réalisation escomptée 2.1 : Maintien du cessez-le-feu et de l'intégrité de la zone tampon administrée par les Nations Unies

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Maintien du nombre de violations du cessez-le-feu à son minimum (2013/14 : 301; 2014/15 : 234; 2015/16 : 300)

200 violations du cessez-le-feu ont eu lieu, contre 234 en 2014/15, soit une diminution de 14,5 %.

La diminution s'explique principalement par la réduction des violations de la zone tampon liées aux sureffectifs, en partie compensée par l'augmentation des constructions non autorisées

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations*

73 040 jours-homme de patrouille motorisée, dont 67 600 jours-homme de patrouille (2 hommes par patrouille × 650 patrouilles par semaine × 52 semaines); 2 080 jours-homme de patrouille conjointe avec la Police des Nations Unies (2 hommes par patrouille × 20 patrouilles par semaine × 52 semaines); et 3 360 mois de patrouille aérienne (en moyenne, 4 hommes × 70 patrouilles × 12 mois)

79 920 Jours-homme de patrouille mobile, comprenant 73 944 jours-homme de patrouille; 3 432 jours de patrouille conjointe avec la police des Nations Unies; et 2 544 jours de patrouille aérienne

Ce chiffre, supérieur aux prévisions, tient essentiellement à un remaniement des règles régissant les patrouilles le long de la zone tampon suite à l'intensification des activités civiles dans la zone.

5 928 jours-homme de patrouille motorisée effectués par le groupe des observateurs militaires et des officiers de liaison, dont 1 872 dans le secteur 1 (2 hommes par patrouille × 18 patrouilles par semaine × 52 semaines); 1 976 dans le secteur 2 (2 hommes par patrouille × 19 patrouilles par semaine × 52 semaines); et 2 080 dans le secteur 4 (2 hommes par patrouille × 20 patrouilles par semaine × 52 semaines)

4 160 Groupe d'observateurs militaires et de liaison jours de patrouille mobile, dont 936 jours de patrouille dans le secteur 1; 1 248 jours de patrouille dans le secteur 2; et 1 976 jours dans le secteur 4 de patrouille

Ce chiffre, inférieur aux prévisions, résulte essentiellement de la diminution des violations du cessez-le-feu, ainsi que de l'augmentation du nombre de contacts quotidiens de liaison, à tous les niveaux, avec les forces en présence.

10 614 jours-homme de service dans 6 camps, dont 2 196 dans le secteur 1, au camp San Martin (3 hommes × 366 jours) et au camp Roca (3 hommes × 366 jours); 2 196 dans le secteur 2, à la caserne Wolseley (6 hommes × 366 jours); 2 562 dans le secteur 4, au camp Général Stefanik (5 hommes × 366 jours) et au camp Szent István (2 hommes

10 614 Jours de service de base opérationnelle et des installations des Nations Unies dans 6 camps, dont 2 196 jours dans le secteur 1 (camps Saint-Martin et Roca), 2 196 jours dans le secteur 2 (casernes Wolseley); 2 562 jours-homme dans le secteur 4 (camp Général Stefanik et camp Szent István); et 3 660 jours dans la zone protégée par les Nations Unies

× 366 jours); et 3 660 dans la zone protégée par les Nations Unies (10 hommes × 366 jours)

12 078 jours-homme de service en poste d'observation permanent (11 postes × 1 homme par poste × 3 roulements × 366 jours)

366 jours-homme de service en poste d'observation de jour (1 poste × 1 homme × 366 jours)

23 790 jours-homme pour assurer la sécurité des installations des Nations Unies dans 6 camps, dont 3 294 jours dans le secteur 1, au camp San Martin (5 hommes × 366 jours) et au camp Roca (4 hommes × 366 jours); 3 660 jours-homme dans le secteur 2 (caserne Wolseley (10 hommes × 366 jours); 2 928 jours dans le secteur 4, au camp Général Stefanik (4 hommes × 366 jours) et au Camp Szent István (4 hommes × 366 jours); et 13 908 jours dans la zone protégée par les Nations Unies (38 hommes × 366 jours)

1 320 heures de patrouille et d'appui aériens (110 heures de vol par mois × 12 mois) sur toute la longueur de la zone tampon

6 574 contacts quotidiens de liaison avec les forces en présence à tous les niveaux sur les questions relatives à la zone tampon, dont 1 084 au quartier général de la Force et 5 490 au niveau des secteurs (15 contacts × 366 jours)

53 436 jours-homme de service dans une section de réserve d'intervention rapide, dont 17 568 sur préavis de 2 heures (16 hommes par section × 3 secteurs × 366 jours) dans une Réserve des secteurs; 9 882 sur préavis de 30 minutes dans une réserve d'intervention rapide (9 hommes par section

12 078 Jours de service en poste d'observation permanent

366 Jours de service en poste d'observation de jour

23 790 Jours-homme pour assurer la sécurité des installations des Nations Unies dans 6 camps, dont 3 294 jours dans le secteur 1 (camps Saint-Martin et Roca); 3 660 jours-homme dans le secteur 2 (caserne Wolseley); 2 928 jours dans le secteur 4 (camp général Stefanik et camp Szent István); et 13 908 jours dans la zone protégée par les Nations Unies

1 062 Heures de patrouille et d'appui aériens sur toute la longueur de la zone tampon

Ce chiffre, inférieur aux prévisions, s'explique essentiellement par le fait que des avions sont demeurés immobilisés en raison de problèmes techniques imprévus.

6 612 Contacts quotidiens de liaison avec les forces en présence à tous les niveaux sur les questions concernant la zone tampon, dont 1 122 contacts au niveau du quartier général de la force et 5 490 contacts au niveau sectoriel

Ce chiffre, supérieur aux prévisions, tient essentiellement à l'amélioration des relations dans le contexte de l'accélération des changements politiques.

53 436 Jours de réserve de réaction rapide de la taille d'une section, dont 17 568 jours de réserve de réaction rapide dans une Réserve des secteurs, avec 2 heures de préavis; 9 882 jours de réserve d'intervention rapide avec 30 minutes de préavis; 18 300 jours de réserve de réaction rapide dans une Réserve mobile de la Force avec 2 heures de préavis; 2 928 jours de

× 3 secteurs × 366 jours); 18 300 sur préavis de 2 heures dans une Réserve mobile de la Force (25 hommes par section × 2 sections × 366 jours); 2 928 dans une réserve d'intervention rapide (4 hommes par section × 2 sections × 366 jours); 1 098 sur préavis de 30 minutes dans une réserve d'intervention par hélicoptère (3 hommes × 1 hélicoptère × 366 jours); et 3 660 jours-homme de patrouille de police militaire (2 hommes par patrouille × 5 patrouilles par jour × 366 jours)

Surveillance quotidienne de la zone tampon par télévision en circuit fermé, système de localisation de cibles, système mondial de localisation (GPS) et dispositifs d'observation nocturne

3 599 jours-homme d'appui, dont 1 828 auprès des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, des missions de bons offices et des autres participants aux activités de renforcement de la confiance, de réconciliation et d'aide humanitaire et aux réunions des dirigeants et représentants des deux parties; 475 lors des événements officiels; et 1 296 sous la forme d'une aide militaire lors des événements publics, notamment les pèlerinages, les commémorations, les rencontres entre communautés et les manifestations

Entretien et surveillance de 10 786 mètres de clôture entourant les 4 champs de mines restants

réserve de réaction rapide; 1 098 jours de réserve d'intervention rapide hélicoptée avec 30 minutes de préavis; et 3 660 jours de patrouille de police militaire

Oui Par le biais de systèmes de télévision en circuit fermé, de systèmes de localisation de cibles, de GPS et de dispositifs d'observation nocturne

5 478 Jours-homme d'appui, dont 3 628 auprès des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, des missions de bons offices du Secrétaire général à Chypre et des autres participants aux activités de renforcement de la confiance, de réconciliation et d'aide humanitaire et aux réunions des dirigeants et représentants des deux parties; 150 lors des événements officiels; et 1 700 sous la forme d'une aide militaire lors des événements publics, notamment les pèlerinages, les commémorations, les rencontres entre communautés et les manifestations

Ce chiffre, supérieur aux prévisions, tient essentiellement à l'amélioration des relations dans le contexte de l'accélération des changements politiques.

13 292 Mètres de clôture entourant les 4 champs de mines restants

La clôture supplémentaire de 2 506 mètres a été érigée durant l'exercice 2014/15, à la suite des déplacements de mines provoqués par de fortes pluies en décembre 2014.

Composante 3 : Police des Nations Unies

20. Cette composante a continué de se concentrer sur le renforcement de la confiance entre les deux communautés et sur les activités touchant l'utilisation de plus en plus fréquente de la zone tampon à des fins civiles. Elle a également renforcé son appui aux autres composantes en intensifiant ses patrouilles. Elle a

continué de mettre à profit ses relations avec les forces de police respectives et les autres autorités compétentes et avec des organisations non gouvernementales des deux parties pour définir des stratégies plus efficaces de lutte contre la criminalité et pour faciliter, au besoin, les enquêtes sur les infractions commises dans la zone tampon. Elle a continué à chercher de nouvelles façons de promouvoir la coopération entre les autorités de police des deux parties dans les affaires criminelles touchant les deux communautés, à appuyer les missions de bons offices du Secrétaire général concernant l'application des mesures de confiance et à fournir une assistance technique au Comité technique de la criminalité et des questions pénales et à la salle de communication mixte. Elle a continué aussi de contribuer au bon fonctionnement du point de passage de Limnitis/Yeşilirmak grâce à l'organisation d'escortes.

Réalisation escomptée 3.1 : Renforcement du maintien de l'ordre dans la zone tampon administrée par les Nations Unies

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Diminution du nombre d'incidents ou de violations grâce au renforcement des mesures de prévention et de la coopération avec les services de police respectifs et d'autres entités chargées du maintien de l'ordre (2013/14: 183; 2014/15 : 177; 2015/16 : 165)

295 violations en 2015/16

L'augmentation s'explique principalement par la perception de l'amélioration de la sécurité dans la zone tampon, après les opérations de déminage et l'augmentation du nombre de points de passage, en particulier pour les activités de chasse (70 %) et de déversement illégal de déchets (135 %)

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations*

5 856 jours-homme de patrouille de la Police des Nations Unies (2 policiers × 8 postes de police × 366 jours)

6 319 Jours d'assistance de la Police des Nations Unies

Le nombre supérieur aux prévisions s'explique principalement par le ciblage des domaines d'intérêt spécifiques impliquant des violations susmentionnées, y compris la chasse et d'autres activités illégales de contrebande

1 830 jours-homme de surveillance des points de passage effectués par la Police des Nations Unies (1 agent × 5 points de passage × 366 jours)

3 734 Jours d'assistance de la Police des Nations Unies

Le produit est supérieur aux prévisions en raison principalement d'une augmentation du nombre d'incidents présumés de contrebande à différents points de passage de la frontière et de l'augmentation du nombre de manifestations bicommunautaires dans le centre de Nicosie par la Home-for-coopération (un espace commun de coopération et de dialogue intercommunautaires situé dans la zone tampon)

520 jours-homme d'assistance humanitaire fournie par la Police des Nations Unies aux Chypriotes grecs et aux maronites dans la partie nord et aux Chypriotes turcs dans la

520 Jours d'assistance de la Police des Nations Unies

partie sud (2 policiers × 5 jours par semaine
× 52 semaines)

3 952 jours-homme de contribution de la
Police des Nations Unies aux activités liées à
la réglementation de l'utilisation de la zone
tampon à des fins civiles (7 agents × 5 jours
par semaine × 52 semaines = 1 820; 41
agents × 1 jour par semaine × 52 semaines =
2 132)

3 952 Jours d'assistance de la Police des Nations Unies

312 jours-homme de contribution de la
Police des Nations Unies aux activités de
liaison avec les autorités de police des deux
parties et d'autres entités chargées du
maintien de l'ordre (2 agents × 3 jours de
réunion par semaine × 52 semaines)

312 Jours d'assistance de la Police des Nations Unies

728 jours-homme de contribution de la
Police des Nations Unies à l'organisation
d'escortes au point de passage de
Limnitis/Yeşilirmak (2 policiers par jour
× 7 jours par semaine × 52 semaines)

842 Jours d'assistance de la Police des Nations Unies

Le nombre supérieur aux prévisions est dû
essentiellement à l'accroissement des demandes
d'escorte.

96 semaines d'assistance technique de la
Police des Nations Unies au Comité
technique chargé de la criminalité et des
affaires pénales (1 policier × 2 jours de
réunion par semaine × 48 semaines)

96 Jours d'assistance de la Police des Nations Unies

260 jours-homme de contribution de la
Police des Nations Unies aux activités de
liaison et de surveillance de la salle de
communication mixte (1 policier × 5 jours
par semaine × 52 semaines)

260 Jours d'assistance de la Police des Nations Unies

Composante 4 : appui

21. Au cours de la période considérée, la composante appui a, aux fins de l'exécution du mandat de la Force, assuré des services efficaces et efficients en termes de coût en matière de logistique, d'administration et de sécurité; pour ce faire, elle a exécuté les produits prévus et amélioré les services, tout en réalisant des gains d'efficacité. Les réalisations les plus notables de l'exécution des produits ont été enregistrées dans les domaines des installations et infrastructures, des transports terrestres et des technologies de l'information en ce sens qu'elles ont largement contribué à des gains d'efficacité et à l'application de mécanismes de contrôle pour réduire les coûts.

22. En ce qui concerne l'amélioration des services dans le domaine des installations et infrastructures, la consommation de carburant pour les chauffe-eau et les groupes électrogènes a diminué en raison de la poursuite de l'utilisation de panneaux solaires installés dans la période précédente, et grâce à des campagnes périodiques mettant l'accent sur la nécessité de conserver l'énergie, à l'utilisation de dispositifs de

surveillance pour réglementer la consommation d'électricité et à la modernisation ou le remplacement des installations électriques dans divers camps, qui ont plus de 50 ans.

23. La consommation de carburant pour les transports terrestres a également diminué grâce à l'application rigoureuse des mécanismes de suivi et de contrôle, telles que les restrictions à l'utilisation des cartes de carburant et le suivi rapide de la consommation de carburant, et la passation par profits et pertes de cinq véhicules qui ont dépassé leur durée de vie utile. Dans le domaine des communications, des panneaux solaires ont été installés au poste d'observation 91 et au poste de commandement 10 afin de réduire la consommation d'électricité et de fournir des services de communication et d'Internet dans ces lieux d'affectation.

24. La Force a continué de fournir un appui logistique et administratif à la mission de bons offices du Secrétaire général à Chypre et au Comité des personnes disparues; ainsi qu'un appui à d'autres organismes des Nations Unies, en fonction des besoins.

Réalisation escomptée 4.1 : Fourniture à la Force d'un appui efficace et efficient sur les plans logistique et administratif et en matière de sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Inventaire physique de 100 % des biens durables de la mission avant la fin de l'exercice (2013/14 : 100 %; 2014/15 : 100 %; 2015/16 : 100 %)

99,6 % la vérification physique des biens durables

Réalisation de 100 % des objectifs par rapport aux valeurs de référence fixées dans les indicateurs de résultats retenus pour la gestion du matériel

84 % des objectifs réalisés (21 sur 25) correspondaient aux objectifs de référence et entraient dans la marge de tolérance fixée dans les principaux indicateurs de résultats.

Le faible pourcentage de succès est imputable au long processus de passation par profits et pertes ou de cession des biens.

Maintien du nombre d'accidents de la route au minimum (2013/14 : 2,5 par mois; 2014/15 : 3,75 par mois; 2015/16 : 3 par mois)

3,1 accidents par mois en moyenne

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations*

Amélioration des services

Mise en œuvre d'un programme de sécurité routière et de contrôle des aptitudes à la conduite pour le personnel des Nations Unies

Oui En organisant régulièrement des campagnes de sensibilisation à la sécurité, des concours de conduite prudente, une formation continue et des tests d'aptitude

Mises à jour régulières du système Galileo de gestion des stocks par les unités à comptabilité autonome en conformité avec les principaux indicateurs de résultats retenus pour la gestion du matériel et les normes IPSAS

Oui Grâce à la mise à jour des procédures opérationnelles permanentes de la mission ayant une incidence sur les indicateurs de résultats retenus pour la gestion du matériel et le respect des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS)

Militaires, personnel de police et personnel civil

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif moyen de 860 membres des contingents et de 69 membres de la police des Nations Unies

871 Militaires (effectif moyen)

63 Membres de la Police des Nations Unies (effectif moyen)

Vérification, suivi et inspection du matériel appartenant aux contingents et relevant du soutien logistique autonome pour 812 membres des contingents (à l'exclusion des officiers d'état-major)

Oui Vérification mensuelle dans la zone de la Force, la présentation de rapports de vérification trimestriels au quartier général et organisation de 2 grandes tournées d'inspection au cours de la période considérée

Fourniture et entreposage de rations pour 812 membres des contingents (à l'exclusion des officiers d'état-major) et de rations de combat et d'eau en bouteille pour 860 membres des contingents (y compris les officiers d'état-major) dans 6 positions militaires

816 Nombre moyen de membres des contingents (à l'exclusion des officiers d'état-major)

Administration de 150 membres du personnel civil, dont 33 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 117 agents recrutés sur le plan national

32 Personnel recruté sur le plan international (effectif moyen)

112 Personnel recruté sur le plan national (effectif moyen)

Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline pour tous les membres du personnel (militaires, policiers et civils), englobant formation, prévention, suivi et recommandation de mesures correctives en cas de conduite répréhensible

Oui Dans le cadre de 30 séances de formation à l'intention de 1 344 agents (1 172 militaires, 55 bureaux de la police des Nations Unies et 117 membres du personnel civil). Toutes les allégations de faute reçues au cours de la période considérée ont été traitées conformément aux procédures applicables

La mise en œuvre des procédures de la Commission d'enquête conformément aux directives du Département des opérations de maintien de la paix/Département de l'appui aux missions

Oui Les procédures de la Commission d'enquête ont été examinées à trois occasions et ses membres ont reçu les instructions juridiques requises

Installations et infrastructures

Entretien et réparation de 6 bases, de 12 bases de patrouille et postes d'observation et de 8 postes de la police des Nations Unies, y compris le traitement de 3 600 demandes moyennes annuelles de services

3 994 Demandes traitées

Services d'assainissement pour tous les locaux, y compris l'évacuation des eaux usées et la collecte, l'élimination et le recyclage des ordures

Oui Services fournis à tous les sites, dans le cadre de 4 contrats locaux différents

Exploitation et entretien de 90 groupes électrogènes appartenant à l'ONU dans toute la zone de la Mission	89	Groupes électrogènes appartenant à l'ONU Le résultat inférieur aux prévisions s'explique par le fait qu'un groupe électrogène avait été passé par profits et pertes au cours de la période considérée
Exploitation et entretien de 12 conteneurs frigorifiques et de 14 congélateurs chambres	16 12	Conteneurs frigorifiques Congélateurs chambres L'écart s'explique par l'acquisition de 4 conteneurs frigorifiques et la comptabilisation en pertes de 2 congélateurs chambres
Entretien et réparation de 75 km de routes et d'un pont	106,5	Kilomètres de pistes de patrouille entretenues Pas de travaux de réparation effectués sur le pont
Entretien de 17 hélistations	17	Entretien des aires d'atterrissage pour hélicoptères
Fourniture de 105 000 litres de carburant diesel pour les groupes électrogènes et de 173 000 litres de fioul domestique	86 394 125 321	Litres de gazole destinés aux groupes électrogènes Litres de fioul domestique Ce chiffre est inférieur aux prévisions en raison de l'utilisation accrue de panneaux solaires, et l'installation de chauffe-eau minuteurs limitant leur temps de fonctionnement à trois heures le matin et à trois heures le soir.
Mise en œuvre de campagnes d'information trimestrielles visant à sensibiliser les utilisateurs finals à la nécessité constante de conserver l'énergie et à encourager les utilisateurs finals à faire part de leurs observations en vue de l'amélioration des mesures de conservation	4	Campagnes d'information trimestrielles par voie de panneaux d'affichage et initiation à l'intention de tout le personnel militaire et de police
Transports terrestres		
Entretien et exploitation de 305 véhicules, dont 10 véhicules blindés, au quartier général de la Force (164 appartenant à l'ONU, 38 appartenant aux contingents et 103 véhicules de location)	294	Véhicules (167 appartenant à l'ONU, 32 appartenant aux contingents et 95 véhicules de location) Le nombre plus élevé que prévu de véhicules appartenant à l'ONU s'explique par la fourniture de 8 véhicules achetés au cours de l'exercice 2014/15 et la passation par pertes et profits de 5 véhicules
Poursuite du programme de sécurité routière et d'évaluation des aptitudes à la conduite pour tout le personnel des Nations Unies	Oui	Campagnes d'affichage, concours destinés à améliorer la sécurité routière, formation des nouveaux arrivés ou encore formation complémentaire organisée en fonction des accidents intervenus

Approvisionnement en essence (40 148 litres) 31 401 Litres d'essence
 et en gazole (847 870 litres) 738 418 Litres de gazole

Ces chiffres, inférieurs aux prévisions, s'expliquent principalement par la mise en place d'un certain nombre de dispositifs de suivi et de contrôle tels que les restrictions à l'utilisation des cartes de carburant et le suivi rapide de la consommation de carburant

Transports aériens

Exploitation et entretien de 3 hélicoptères (dont 1 de réserve fourni à titre gracieux pour remplacer l'un des 2 autres lors des opérations d'entretien ou en cas de panne) 3 Hélicoptères

Fourniture de 233 800 litres de carburant aviation 202 508 Litres de carburant aviation

Ce chiffre, inférieur aux prévisions, résulte de la diminution des heures de vol (1 062 au lieu des 1 320 heures de vol prévues).

Communications

Appui à l'exploitation et entretien de 3 lignes louées permettant à la Force de recevoir et de transmettre des données de manière sécurisée ou non : 1 ligne louée entre Nicosie et Valence (Espagne), 1 ligne louée entre Nicosie et Beyrouth et 1 ligne louée entre Chypre et le camp Ziouani (Israël)

1 Ligne louée entre Chypre et Valence (Espagne)
 1 Ligne louée entre Chypre et Beyrouth
 1 Ligne louée entre Chypre et le camp de Ziouani (Israël)

Appui à l'exploitation et entretien de 5 terminaux satellite pour réseau mondial à large bande, 2 terminaux satellite portables Thuraya, 10 centraux téléphoniques, 32 liaisons hertziennes, 1 émetteur à haute fréquence et 16 émetteurs à ultra-haute fréquence

5 Satellite pour réseau mondial à large bande
 2 Terminaux satellite portables Thuraya
 10 Centraux téléphoniques
 32 Liaisons hertziennes
 1 Répéteur HF
 16 Répéteurs et émetteurs à haute fréquence

Informatique

Appui à l'exploitation et entretien du réseau informatique, comprenant 10 serveurs, 125 clients légers, 250 ordinateurs de bureau, 60 ordinateurs portables, 64 imprimantes et 32 expéditeurs numériques répartis sur 25 sites

10 Serveurs
 125 Clients légers
 250 Ordinateurs de bureau
 60 Ordinateurs portables

	64	Imprimantes	
	32	Expéditeurs numériques	
Services d'appui et d'entretien du réseau local sans fil	Oui	Des services d'assistance technique et de maintenance ont été assurés pour tout le matériel.	
Installation de sources d'énergie 100 % renouvelables dans 2 bureaux sur le terrain dont la connectivité est assurée par le Groupe des services relatifs aux technologies de l'information et des communications	Oui	Des sources d'énergie renouvelables ont été installées dans deux localités (poste d'observation 91 et poste de commandement 10).	
Services médicaux			
Exploitation et entretien de 7 postes de premiers secours et de 6 installations médicales de niveau I (2 hôpitaux appartenant à des contingents et 4 structures médicales appartenant à l'ONU)	7	Postes de premiers secours	
Maintien d'un dispositif d'évacuation par voies terrestre et aérienne dans toute la zone de la mission pour l'ensemble du personnel des Nations Unies en poste à Chypre, avec 7 établissements médicaux externes répartis sur 4 sites	6	Hôpitaux de niveau I	
	6	Hôpitaux de niveau I (4 hôpitaux appartenant à l'ONU et 2 appartenant à des contingents)	
	4	Centres médicaux de niveau II	
	1	Installation médicale de niveau III	
	5	Installations médicales de niveau IV	
	2	Pharmacies externes	
En collaboration avec le Groupe du VIH/sida de la FINUL, mise en œuvre de 2 campagnes de consultation et de dépistage confidentiels du VIH à l'intention de toutes les catégories de personnel de la Force	Non	Aucun dépistage volontaire (test de base) n'a été effectué, et il n'a pas été offert de services de consultation confidentiels étant donné que les gouvernements qui fournissent des contingents font passer un examen médical aux soldats avant leur déploiement.	
Campagne en faveur des changements sociaux et comportementaux pour la prévention du VIH, au moyen notamment de la sensibilisation, de l'éducation par les pairs et de la distribution de supports d'information d'éducation et de communication à l'ensemble du personnel de la mission	Oui	Programmes de sensibilisation (séances d'information obligatoires, distribution de préservatifs masculins et féminins, éducation par les pairs, célébration de la Journée mondiale de la lutte contre le sida et poursuite de la campagne « Stigma fuels HIV » dans différentes langues)	
Sécurité			
Prestation, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, à l'administrateur/Chef de mission désigné, de conseils relatifs à la sécurité	Oui	Réunions hebdomadaires d'information sur la sécurité	

Établissement, actualisation et présentation de documents essentiels relatifs à la sécurité, notamment le plan de sécurité propre au pays, les évaluations des risques, les rapports sur les incidents survenus, les mises à jour et bilans relatifs à la sécurité et les rapports portant sur les opérations d'évacuation et de réception	Oui Révision du plan de sécurité et mise à jour du plan d'évaluation des risques, du plan de sécurité-incendie, des normes minimales de sécurité opérationnelle et des normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile, pour présentation au système de gestion de la sécurité du personnel des Nations Unies à Chypre
Coordination, le cas échéant, de la protection rapprochée offerte aux hauts responsables de la mission et aux personnalités en visite	Oui Fourniture d'un appui en matière de sécurité, de liaison et de mesures de sécurité, y compris, mais sans s'y limiter, des services de protection rapprochée grâce aux ressources de la mission, au Gouvernement hôte et, dans certains cas, aux entités chargées de la sécurité internationale
Contrôle, selon que de besoin, des conditions de sécurité aux domiciles du responsable désigné/Chef de la mission et d'autres membres du personnel	Oui Prestation de services de sécurité, notamment pour la protection des installations, des biens et du personnel de la Force, ainsi que pour la mission de bons offices du Secrétaire général à Chypre, le Comité des personnes disparues et les autres organismes des Nations Unies dans la zone de la mission
Initiation aux questions de sécurité et organisation d'exercices élémentaires de lutte contre les incendies et d'évacuation pour tous les nouveaux membres du personnel	Oui Stages obligatoires d'initiation aux questions de sécurité et à la lutte contre les incendies, séances d'information et stages de formation des formateurs périodiques pour tout le personnel des Nations Unies affecté à Chypre, et exercices de lutte contre les incendies pour le personnel civil, la Police des Nations Unies et le personnel militaire
Organisation de séances de sensibilisation aux questions de sécurité et d'information sur les plans d'urgence pour l'ensemble du personnel de la mission	Oui Organisation de réunions d'information pour tous les membres du personnel à leur arrivée et diffusion d'avis de sécurité
Mise en place d'un dispositif conforme au système de gestion de la sécurité propre aux Nations Unies et à même de garantir la sécurité de tous les membres du personnel et des personnes considérées comme étant à leur charge	Oui Dans le cadre du dispositif relais pour les questions de sécurité, des informations sur la sécurité ont été diffusées et des plans de sécurité ont été appliqués dans les situations d'urgence.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3) ÷ (1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	—	—	—	—
Contingents	21 226,7	20 010,9	1 215,8	5,7
Police des Nations Unies	2 359,5	2 115,8	243,7	10,3
Unités de police constituées	—	—	—	—
Total partiel	23 586,2	22 126,7	1 459,5	6,2
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	5 558,8	5 066,4	492,4	8,9
Personnel recruté sur le plan national	7 417,5	7 660,9	(243,4)	(3,3)
Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	192,0	155,0	37,0	19,3
Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—
Total partiel	13 168,3	12 882,3	286,0	2,2
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Consultants	45,0	39,5	5,5	12,2
Voyages	276,0	275,9	0,1	0,0
Installations et infrastructures	7 917,1	6 274,4	1 642,7	20,7
Transports terrestres	2 313,0	2 311,0	2,0	0,1
Transports aériens	2 572,7	2 210,8	361,9	14,1
Transports maritimes ou fluviaux	—	2,9	(2,9)	—
Communications	703,8	633,4	70,4	10,0
Informatique	966,6	1 146,3	(179,7)	(18,6)
Santé	361,7	376,6	(14,9)	(4,1)
Matériel spécial	—	—	—	—
Fournitures, services et matériel divers	628,1	1 211,1	(583,0)	(92,8)
Projets à effet rapide	—	—	—	—
Total partiel	15 784,0	14 481,9	1 302,1	8,2
Total brut	52 538,5	49 490,9	3 047,6	5,8
Recettes provenant des contributions du personnel	2 091,8	2 164,7	(72,9)	(3,5)
Total net	50 446,7	47 326,2	3 120,5	6,2
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	1 068,3	641,7	426,6	39,9
Total	53 606,8	50 132,6	3 474,2	6,5

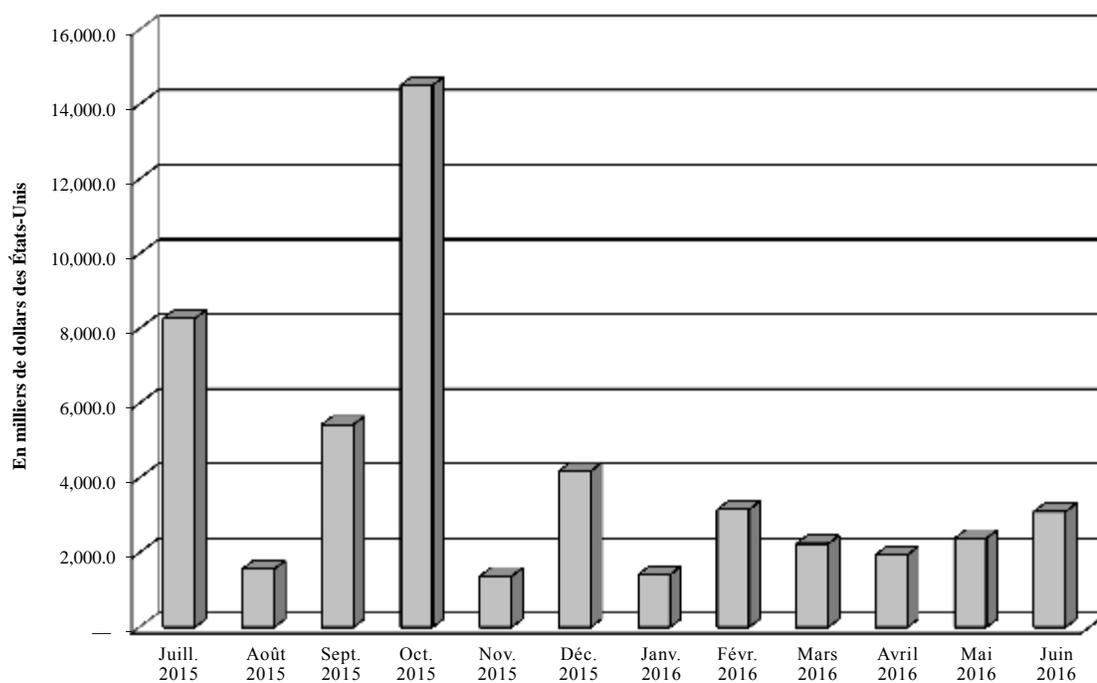
^a Dont une contribution du Gouvernement chypriote au titre des services d'entretien des locaux de la Force et de l'acquisition de matériel pour les installations et infrastructures, ainsi que des rations distribuées à la Police des Nations Unies.

B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	23 586	–	23 586
II. Personnel civil	13 168	–	13 168
III. Dépenses opérationnelles	15 785	–	15 785
Total	52 539	–	52 539
Pourcentage de réaffectation			–

C. Évolution des dépenses mensuelles



26. Le montant plus élevé des dépenses constaté en juillet 2015 s'explique principalement par les dépenses engagées au titre des services collectifs de distribution et d'élimination des déchets, des services d'entretien, de la location de véhicules et de l'achat de carburant et de lubrifiants, conformément aux dispositions contractuelles. Le pic de dépenses enregistré en octobre 2015 a principalement trait à la comptabilisation d'engagements de dépenses concernant le remboursement des sommes dues aux gouvernements au taux standard au titre du coût des contingents, du matériel appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome pour la période restante à courir de l'année budgétaire 2015/16. L'objectif était de faciliter le passage des outils de gestion financière existants à Umoja, dans le cadre du transfert de données d'un système à l'autre.

D. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	151,4
Recettes accessoires	190,6
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	640,1
Total	982,1

E. Dépenses liées au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Contingents	
Matériel majeur	1 218,4
Soutien logistique autonome	183,1
Total	1 401,5

<i>Facteurs applicables à la mission</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la mission			
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Argentine	1 ^{er} août 1996	3,75	–
Slovaquie	26 juin 2001	0,25	–
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1 juillet 1998	1,25	–

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	849,0
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	849,0

^a Valeur marchande de l'usage des postes d'observation et des bâtiments à usage de bureaux ou de logements mis à la disposition des contingents et de la Police des Nations Unies par le Gouvernement chypriote.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Contingents	1 215,8	5,7 %

27. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le nombre de relèves des contingents moins élevé que le nombre prévu aux fins du budget approuvé de l'exercice 2015/16, du fait de la modification de la fréquence des relèves, passée de 6 à 12 mois pour les contingents déployés après le 1^{er} janvier 2015, conformément à la résolution 67/261 de l'Assemblée générale. Cette diminution est en partie compensée par une augmentation des dépenses au titre du remboursement au taux standard du coût des contingents, du fait d'un taux de vacance de postes plus faible que prévu (0,1 % contre 1 % retenu aux fins du budget).

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	243,7	10,3 %

28. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que le taux de vacance de poste effectif moyen (8,7 %) a été supérieur au taux retenu aux fins du budget (3,0 %), en raison des retards survenus dans le processus de sélection de fonctionnaires de police compétents pour remplacer ceux qui ont quitté la Force en 2015/16. Par ailleurs, il n'y a aucune demande d'indemnisation pour cause de décès ou d'invalidité au cours de l'exercice.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	492,4	8,9 %

29. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que le taux de vacance de poste effectif moyen (3 %) a été supérieur au taux retenu aux fins du budget (2,6 %) et que l'indice d'ajustement moyen (17,5 %) a été inférieur au taux utilisé pour calculer les traitements du personnel recruté sur le plan international aux fins du budget approuvé pour l'exercice 2015/16 (27,8 %).

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(243,4)	(3,3 %)

30. Le dépassement de crédits est principalement imputable à des dépenses effectives plus élevées que prévu au titre des traitements, du fait que des membres du personnel recruté sur le plan national ont occupé des postes ayant une classe ou un échelon supérieur à celui qui avait été inscrit au budget (AN, classe B, échelon VII au lieu de AN, classe B, échelon IV pour les administrateurs et G-5, échelon VIII au lieu de G-5, échelon VII pour les agents des services généraux), et en raison de l'augmentation du montant effectif des dépenses communes de personnel dû au versement des prestations dues à la cessation de service au personnel quittant la

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

Force, qui n'avait pas été pleinement pris en compte dans les dépenses communes de personnel au taux standard retenues aux fins du budget.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	37,0	19,3 %

31. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que le montant effectif des dépenses relatives au remplacement du personnel en congé maladie de longue durée ou en congé maternité a été moins élevé que prévu.

	<i>Écart</i>	
Consultants	5,5	12,2 %

32. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait qu'une partie de l'évaluation et de l'établissement d'un rapport sur un bâtiment dangereux situé dans la vieille ville de Nicosie (dans la zone tampon), pour laquelle des crédits étaient inscrits au budget, a été effectuée en interne, et du coût moins élevé que prévu de la formation des cadres des missions à l'administration et à la gestion des ressources.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	1 642,7	20,7 %

33. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) le coût moins élevé que prévu des services collectifs de distribution en raison de la baisse du prix de l'électricité à Chypre; b) le fait que les dépenses au titre des services d'élimination des déchets et des services d'entretien ont été moins élevées que les montants inscrits au budget sur la base de contrats plafonnés; et c) l'incidence d'un taux de change moyen effectif de l'euro par rapport au dollar favorable à la mission.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	361,9	14,1 %

34. La sous-utilisation des crédits s'explique par le fait que les coûts de location et de consommation de carburant ont été moins élevés que prévu, du fait d'un nombre d'heures de vol plus faible que celui retenu aux fins du budget, des appareils étant demeurés immobilisés en raison de problèmes techniques imprévus.

	<i>Écart</i>	
Communications	70,4	10,0 %

35. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) le coût moins élevé que prévu des frais de communication afférents à la ligne louée entre Chypre et Valence; b) l'incidence des bonnes conditions contractuelles dont la mission a bénéficié pour la fourniture de services Internet et les appels internationaux à partir d'appareils mobiles; et c) le coût moins élevé que prévu des services d'impression d'affiches de sensibilisation et du magazine « Blue Beret ».

	<i>Écart</i>	
Informatique	(179,7)	(18,6 %)

36. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le coût plus élevé que prévu des services informatiques centralisés et par l'achat de 55 scanners destinés au système électronique de gestion du carburant qui a pour objectif d'améliorer le suivi de la consommation de carburant, achat qui n'était pas prévu dans le budget approuvé pour l'exercice 2015/16.

	<i>Écart</i>	
Fourniture, services et matériel divers	(583,0)	(92,8 %)

37. Le dépassement de crédits s'explique principalement par les pertes de change découlant des fluctuations des taux de change. L'augmentation des dépenses a été en partie compensée par des dépenses de fret moins élevées que prévu, de nombreux articles ayant été achetés sur place.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

38. En ce qui concerne le financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de 3 047 600 dollars de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016;

b) Se prononce sur l'affectation des autres recettes de l'exercice terminé le 30 juin 2016, qui s'élèvent à 982 100 dollars et correspondent au produit des placements (151 400 dollars), aux produits divers et accessoires (190 600 dollars), et à l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (640 100 dollars).

VI. État récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 69/296 et 70/286

(A/69/839/Add.7)

*Demandes/recommandations**Mesures prises pour donner suite aux demandes/recommandations*

Le Comité consultatif félicite la Force des efforts qu'elle fait pour réaliser des gains d'efficacité et attend avec intérêt de recevoir, dans le prochain rapport d'exécution de son budget, des informations sur les gains d'efficacité et les économies d'énergie qui auront été effectivement réalisés. Il considère par ailleurs que les groupes électrogènes qui ont dépassé leur durée de vie utile devraient être progressivement retirés du service. Chaque fois que possible, il faudrait relier les installations de la Force au réseau national de distribution d'électricité et, lorsque ce n'est pas possible, les groupes électrogènes des installations concernées devraient être remplacés par des groupes plus économes en fioul, comme l'ont fait d'autres missions, dont la FINUL (par. 39).

10 groupes électrogènes qui avaient dépassé leur durée de vie utile ont été retirés du service et enlevés des différents lieux où ils étaient installés dans la zone de la mission. La procédure de passation en pertes de ces 10 groupes a été achevée fin septembre 2016.

Seules deux installations de la Force (les postes d'observation 91 et 8) utilisent des groupes électrogènes 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Il est prévu de relier ces postes au réseau national de distribution d'électricité au cours de l'exercice budgétaire 2016/17.

(A/70/742)

*Demande/recommandation**Mesures prises pour donner suite à la demande/recommandation*

Le Comité consultatif compte analyser les écarts entre les dépenses effectives et les prévisions de dépenses pour l'exercice financier 2015/16, notamment grâce aux informations analytiques supplémentaires qui seront fournies dans les prochains rapports sur l'exécution des budgets et aux données périodiques sur les réaffectations de ressources entre catégories de dépenses ou rubriques budgétaires et à l'intérieur de celles-ci, comme décrit au paragraphe 28 (par. 33).

Les écarts entre les dépenses effectives et les prévisions de dépenses sont analysées aux fins de l'établissement du rapport sur l'exécution du budget de l'UNFICYP.

Les réaffectations de ressources entre catégories de dépenses ou rubriques budgétaires et à l'intérieur de celles-ci sont également analysées au cours de l'exercice.

La Force a analysé les écarts entre les dépenses effectives et les prévisions de dépenses et les réaffectations de ressources entre catégories de dépenses ou rubriques budgétaires et à l'intérieur de celles-ci en tirant parti d'Umoja.